

La feuille de Bernin

N° 14 DECEMBRE 2016



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

7

Déplacements : où va-t-on ?

> CONSEILS MUNICIPAUX

12 octobre et 9 novembre 2016

Demande de subvention au conseil départemental de l'Isère

Le conseil municipal a approuvé deux demandes d'aide portant respectivement sur :

- Les aménagements d'une voie cycles et piétons sur le chemin des Franques.

Le montant sollicité est de 40 169 € et correspond à 20% des travaux d'aménagements de sécurité qui se montent à 200 848 € HT.

- L'aménagement d'un parc de rencontre intergénérationnel et festif, au lieu-dit clos Michel. Le montant de l'aide est de 49 392 € pour un montant de travaux de 246 961 € HT.

Convention de partenariat financier avec la communauté de communes du Grésivaudan pour la réalisation de l'étude en vue de la réhabilitation du château de la Veyrie

La commune réfléchissait depuis quelques années sur le devenir de la partie historique du château de la Veyrie. La valorisation du site en centre d'art contemporain est envisagée mais d'autres destinations pourraient être proposées (photographie ou économie de la vallée avec une orientation de type musée de la microélectronique). Afin de vérifier la pertinence et la viabilité d'un projet, une étude sera réalisée. Son montant est estimé à 15 000 € HT et Bernin supportera 50% du coût final.

Une nouvelle rue à Bernin

La voie entre le chemin de la Côte et le CUBE n'était pas nommée. Les élus ont approuvé à l'unanimité le nom « Passage de la côte ».

Convention d'hébergement des relais hertzien entre la commune de Bernin et le Département de l'Isère

La commune a été sollicitée afin d'implanter, provisoirement, les « Équipements de radio télécommunication » wifi du Département sur le site de la Veyrie. Les élus ont approuvé la signature d'une convention avec le Département. Une mesure d'exposition aux champs électromagnétiques sera réalisée post-installation.

Prochain conseil municipal :
Mercredi 14 décembre 2016 à 20h15 en mairie

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort
au 04 76 92 07 47

Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)

Mercredi 4 janvier 2017 à 20h15
Mercredi 8 février 2017 à 20h15
Mercredi 8 mars 2017 à 20h15
Mercredi 5 avril 2017 à 20h15
Mercredi 10 mai 2017 à 20h15



P4 à 5
L'ACTU À BERNIN
P6
GÉNÉRATIONS
P7 à 9
FOCUS
P10 à 11
L'INTERCOMMUNALITÉ
P12 à 13
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P14
RETOUR EN IMAGES
P15
BERNIN DESSINÉ
P16
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE LAURENCE

CARNET



NAISSANCE
Septembre

Alexiane SCARAVETTI ABISSET
Alessia MAZZILLI
Loëven RIEN
Launer RAVETON

Octobre
Novembre



MARIAGE
Octobre
Novembre

Agnès COLLAS et Thierry DEILLON
Nadège MATHEVET et Brice MARET



DÉCÈS
Août
Septembre

Céline DARBON
Jean LORTON
Antonio SAULI
Hélène RETOUT
Guy BELFILS

Octobre
Novembre



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Où en est-on concernant les travaux de la salle des fêtes ?

Après plusieurs mois d'un lourd chantier, suivi pas à pas par le directeur des services techniques, M. Viola et la première adjointe, Anne-Françoise Besson, la rénovation est quasiment terminée avec un bel effet à la fois extérieur et intérieur. Concernant la question cruciale de la réouverture au public, celle-ci est conditionnée par les visites de sécurité et de conformité des services de l'état. **Nous comptons l'inaugurer avec les Berninois le soir de la cérémonie des vœux, le 6 janvier prochain.** Une décision prise en avril 2014 se concrétise après 2 ans et demi de travail, une temporalité qui n'a rien d'étonnant, même si on peut le déplorer.

2 Et la réouverture du tabac-pressé ?

Délai extrêmement long, là-aussi qui aurait pu décourager les élus. Il a fallu aller chercher l'autorisation des douanes alors que cette administration a des critères très pointilleux, ne voulant pas défavoriser les buralistes en place.

Puis l'appel à candidature a permis d'intéresser un buraliste expérimenté qui s'installera dans l'actuelle pizzeria de la RD, mise en vente en 2016 et rachetée par la mairie. Nous avons bon espoir que ce commerce revive pleinement avec des conséquences positives sur la vitalité du village. Tabac-pressé, française des jeux, ambiance conviviale et autres services que vous découvrirez lors de l'ouverture présumée en mars 2017.

3 Comment se présente le budget 2017 ?

Les recettes sont en baisse comme nous le vivons depuis 3 ans, notamment du fait des baisses de dotation de l'état et de l'extinction d'une ligne de solidarité émanant de la communauté de communes. Des propositions seront faites à tous les élus, lors du débat d'orientation budgétaire et la synthèse sera présentée aux Berninois au premier trimestre pour un vote en avril.

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 14 DECEMBRE 2016

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Claire Stromboni
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson
Lewis Davies, Sophie Couderc
Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin, Fotolia
Michal Illy
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie IGS

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Mairie 2.0

La commune poursuit sa modernisation numérique.

Afin de faciliter le traitement des demandes relatives à l'état-civil mais également pour assurer la préservation des registres, la mairie vient de faire procéder à la **numérisation de tous ses actes anciens** (1900-2000) d'état-civil. Le transfert de ces actes sur notre système informatique sera opérationnel début 2017.

D'autre part, grâce à l'acquisition d'un logiciel dédié permettant la **dématérialisation de documents** (recensements des jeunes, actes d'état-civil, listes électorales) les échanges avec les administrations (Préfecture, INSEE, communes...) et certains professionnels (notaires), seront facilités, d'autant plus que les échanges par la voie numérique seront encore amenés à se développer (actes de mariage par exemple).

Un gain de temps mais également la préservation de l'environnement par une économie importante de papier et une économie de frais postaux.

Fabrice Colliard, Relations aux administrés



Recensement de la population : du 19 janvier au 18 février 2017



• C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. **Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.**

• C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie **se présente chez vous**. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser par internet (plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016) ou, si vous ne le pouvez pas, des questionnaires papier sont à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

• C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. **Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.** Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Votre participation est essentielle, merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Fabrice Colliard, Relations aux administrés

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

Les opérateurs de téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Télécom, développent leurs services de 4^e génération sur l'ensemble du territoire. Grâce à la 4G, les internautes peuvent bénéficier d'un débit très supérieur à celui de la 3G. Ils ont ainsi accès, en mobilité, à des contenus en haute définition et bénéficient de nombreux services innovants.

Cependant, dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées **par une antenne râteau**.



Pour mettre fin à d'éventuelles perturbations, un **dispositif d'assistance et d'intervention** a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles. Ainsi vous pouvez contacter **le 0 970 818 818 (prix d'un appel non surtaxé)** du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr

La Marine nationale recrute

Aujourd'hui, la Marine Nationale continue à recruter et à former 3 600 jeunes par an, **de 16 à 29 ans** et d'un **niveau 3^{ème} à BAC+5**. Au-delà d'une carrière, la Marine propose un parcours professionnel valorisant permettant l'obtention de diplômes mais aussi une expérience professionnelle reconnue dans le monde de l'entreprise. Choisir la vie de marin, c'est décider d'être à la fois militaire et professionnel de la mer. C'est choisir d'exercer un métier atypique, excitant et gratifiant.

La Marine propose **des cursus pour tous** et offre de **multiples opportunités d'évolution et de mobilité internes**.

Pour obtenir des informations complémentaires, le CIRFA Marine de Grenoble vous attend dans ses locaux à l'adresse suivante, rue Cornélie Gémond - caserne de l'Alma - 38023 Grenoble cedex 1, par téléphone en appelant au 04 76 76 22 39 ou en candidatant directement en ligne sur le site « etremarin.fr ».



Restructuration de la salle des fêtes

*Cette fois ça y est, les travaux touchent à leur fin, la cuisine est en place, la façade est terminée, les peintures presque finies, nous sommes quasiment dans les temps, pour vous accueillir lors des vœux du maire afin de découvrir votre tout nouvel espace festif, le **vendredi 6 janvier**.*

Voici quelques photos pour vous faire patienter jusqu'au grand jour!



Anne-Françoise Besson, Adjointe à la coordination de la vie communale et aux associations

Hommage

Guy Belfils nous a quittés. Simple et avenant, il était un **acteur reconnu de la vie communale**.

Natif du Jura, il s'est installé à Bernin avec son épouse Marie-Claude en 1970. Retraité de la Police, il s'est engagé dans plusieurs associations, particulièrement le **Club Berninois dont il était le Président depuis 10 ans**. Sous sa présidence, la vie du Club s'est dynamisée et son nombre d'adhérents s'est multiplié pour dépasser la centaine



en attirant également des personnes d'autres communes !

Depuis 2008, M. Belfils était **membre nommé du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune**, toujours soucieux de s'investir pour les autres et de proposer ses services dès qu'il le pouvait.

Nous le remercions pour son engagement et son investissement dans la commune. Nous ne l'oublierons pas.

Fabrice Colliard, Relations aux administrés

Séjour hiver 11/17 ans
Les Saisies - Savoie

« C pour les jeunes et C en partenariat ! »

Le service enfance-jeunesse, en partenariat avec la commune de Crolles et le centre social SICSOC de Froges/Brignoud, organise un **séjour d'hiver, du 27 février au 3 mars 2017** pour les jeunes **de 11 à 17 ans**.

Les jeunes seront accueillis en pension complète au chalet Arc-en-ciel aux Saisies, station familiale de Savoie : <http://www.arcenciel-73.fr/>

Au programme : activités de glisse ski et surf, découverte de l'environnement, veillées...

L'équipe d'encadrement sera composée d'un directeur et de trois animateurs issus des structures partenaires.

Tarifs selon le quotient familial en cours d'élaboration.

Une réunion d'information et d'inscription sera organisée avant le départ pour les jeunes intéressés.

La date limite d'inscription ou d'annulation est fixée au 27 janvier 2017.

Renseignements auprès du service enfance-jeunesse à enfance-jeunesse@bernin.fr ou 04 76 72 81 75.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse

Enquête cantine, des enfants plutôt satisfaits

Suite à une visite de cantine et d'échanges avec les parents d'élèves, le service enfance-jeunesse a mené une enquête de satisfaction concernant les repas en cantine auprès des premiers intéressés, les enfants.

Un **échantillon de 67 convives** était amené à se prononcer de façon humoristique sur chaque composante des menus. Chaque enfant devait donner son appréciation.

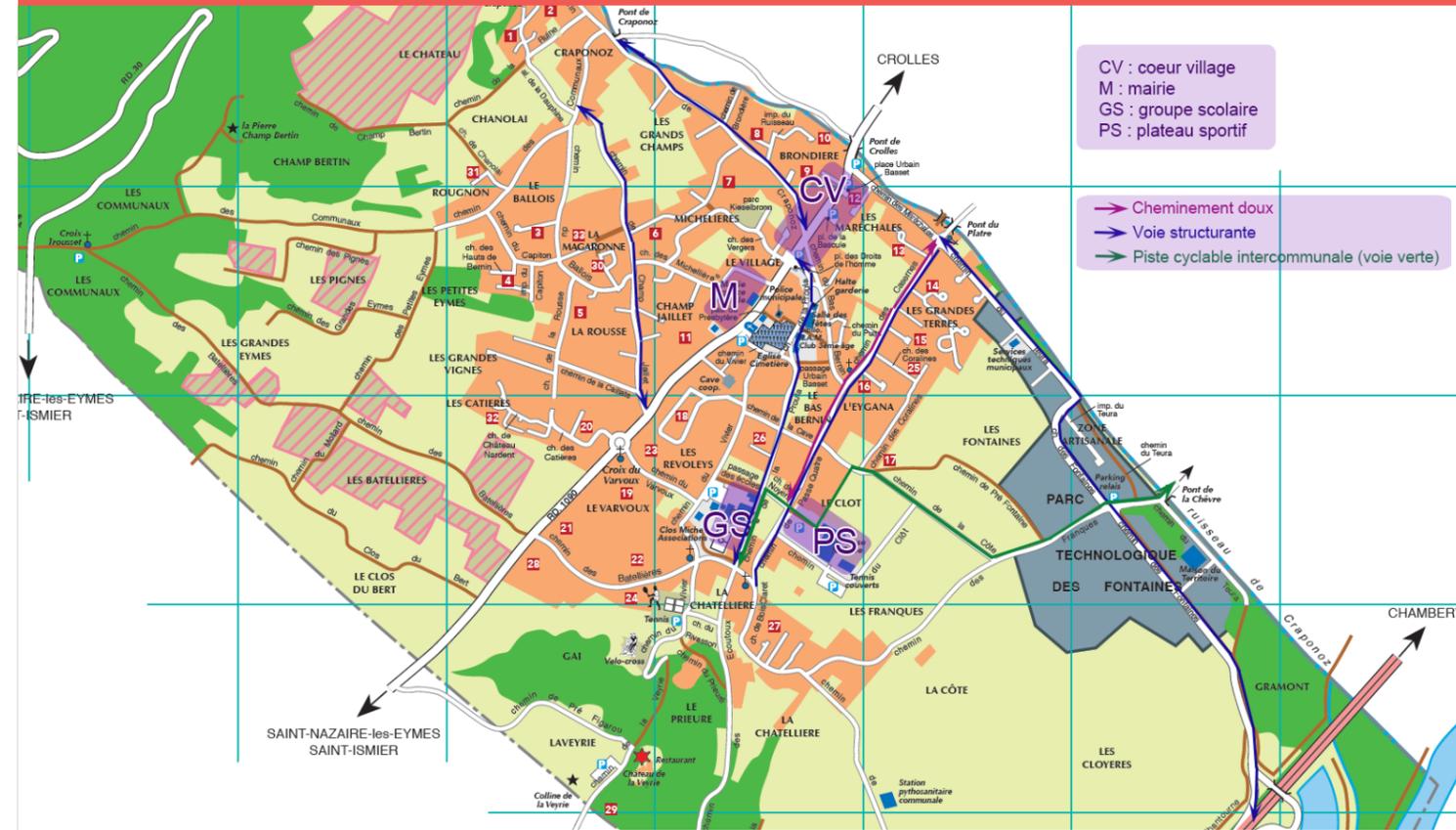
Sur **6 semaines**, l'enquête a porté sur 86 composantes différentes (entrées, plats, fromages et desserts). L'échantillon représentait tous les âges, adultes compris et correspondait à 30% de l'effectif total. Votre enfant a peut-être fait partie des sondés, posez-lui la question. Il doit s'en rappeler.

Les résultats :

- **71.2%** d'appréciation favorable 😊
- **15.1%** d'appréciation moyenne 😐
- **13.7%** d'appréciation défavorable 😞

Les observations sont en général liées aux goûts propres de chacun (j'aime ou je n'aime pas) avec quelques retours négatifs sur la cuisson, l'assaisonnement et le goût de certains aliments.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse



Déplacements : la commune œuvre pour vous

Tous les modes de déplacement de notre société actuelle connaissent un développement fulgurant. Nous nous déplaçons partout : **pour les citoyens, c'est devenu une nécessité indispensable. Pour notre commune, c'est un défi** que nous nous sommes lancé : moderniser les infrastructures, les adapter aux besoins actuels et envisager les évolutions futures.

A Bernin, l'équipe municipale dans son ensemble affiche une **volonté politique** et s'est donnée les moyens financiers d'aménager les principales voies de communication. Associé au PLU, nous avons initié un **véritable programme local de déplacement (PLD)**.

Une hiérarchie des voiries a été établie selon 2 axes, la densité du trafic et le secteur géographique :

- Des voies à fort trafic, appelées **structurantes** : RD 1090, chemin de Champ Jailliet, de Craponoz, de la Proula, des Casernes, du Teura, de la Côte et axes reliant le Parc Technologique.
- Des voies à faible trafic pour les **dessertes locales**.

Ce dossier présente les chemins ; des réflexions seront menées sur les stationnements et la sécurité pour réaliser un plan de déplacements complet.

René Régis, Délégué aux déplacements et sa commission

Nos chemins sont issus d'une époque où les déplacements étaient d'une toute autre nature : nous passons d'un monde rural à périurbain d'où l'augmentation du nombre de véhicules par foyer et d'un transit en forte croissance. Dans de nombreux endroits, le bâti ancien a laissé très peu de place pour permettre un élargissement des voiries. Cependant des aménagements sont possibles.



Chemin des Communaux



Chemin du Bas Bernin

Une voirie à adapter aux besoins actuels

Aujourd'hui, la voirie doit être conçue pour permettre un déplacement multimodal en toute sécurité. Chacun doit pouvoir évoluer sur des espaces bien différenciés dès que le bâti environnant le permet.

Quels sont les enjeux d'une voie adaptée ?

- La délimitation d'espaces voitures/piétons et cycles,
- L'éclairage,
- Des dispositifs pour modérer la vitesse,
- La signalisation,
- Les réseaux (électricité, eaux pluviales, téléphone, fibre...).



Chemin de la Rousse



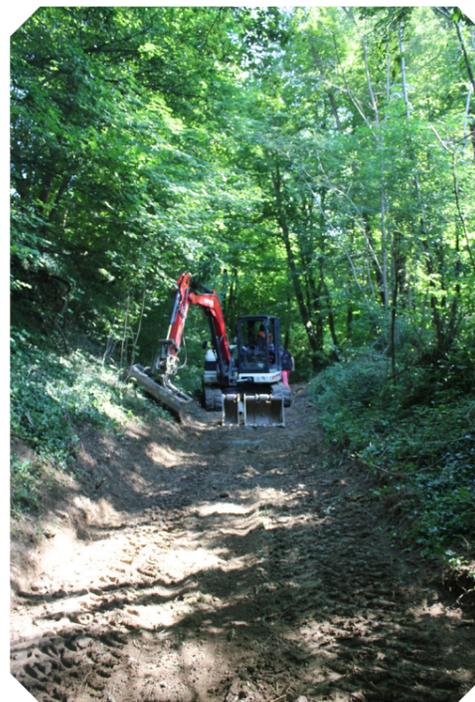
P8 DECEMBRE 2016 La Feuille de Bernin



Chemin de Craponoz

Des projets réalisés :

- **Chemin de la Rousse** : Achèvement des réseaux (eaux de pluie), sécurisation de l'intersection avec le chemin de La Caillate, enrobé, matérialisation de la voie cycles-piétons, éclairage raisonné.
- **Chemin de Craponoz**, (1^{ère} phase) : enrobé, matérialisation de la voie cycles-piétons, éclairage raisonné.



Sentier de la Veyrie en chantier



Sentier de la Veyrie après travaux

- **Sentier de la Veyrie** : élargissement et rabotage du chemin, canalisation des eaux pluviales. Il est prévu une signalétique spécifique et des bancs positionnés le long du parcours.

Des projets en cours de réalisation, ou prêts à être lancés :

- **Chemin de Craponoz** (2^{ème} phase). Autrefois pour élargir un chemin, il suffisait d'un simple abandon de parcelle au profit de la mairie pour récupérer un alignement, sans devoir établir un acte administratif ou notarié. C'est ainsi qu'aujourd'hui certaines de nos voiries (dont le chemin de Craponoz), sont installées en partie sur des propriétés privées. Les services municipaux cherchent à régulariser par acte notarié ces situations « particulières » avec les riverains concernés avant de démarrer les travaux de la 2^{ème} phase.

- **Voie verte** (piste cyclable partagée) : la piste cyclable intercommunale (ou voie verte car partagée avec les piétons) sera la **première piste cyclo-piétonne à double sens créée à Bernin**. Son tracé du rond-point Jean-Michel LAMURE, chemin des Franques, de la Côte, Passage de la Côte, le CUBE, chemin des Noyers, de la Proula. Cette création va donner lieu à la réfection de la voirie : élargissement, sécurisation des carrefours, éclairage. Ce nouveau **cheminement doux** a déjà franchi le stade de l'avant projet sommaire. Les premiers coups de pioches sont attendus prochainement.

- **Chemin de la Proula** qui dessert la crèche, la salle des fêtes, la bibliothèque et le groupe scolaire. **Ce chemin est considéré prioritaire compte tenu de sa fréquentation.** Il nécessite la gestion des eaux pluviales, la rénovation et l'extension de l'éclairage, une matérialisation d'une zone sécurisée cyclo-piétonne, un réaménagement des parkings du groupe scolaire. L'étude a d'ores et déjà été lancée et les travaux budgétés.

Conscient de la nécessité d'apporter des améliorations aux modes de déplacements dans la commune et de répondre aux besoins présents et futurs, **l'équipe municipale consacre annuellement une part conséquente de son budget à la voirie.** Les travaux engagés depuis le début du mandat se poursuivront selon un calendrier incluant l'ensemble des projets.

Conseil communautaire du 26 septembre

Début de séance le 26 septembre, consacré à une longue et intéressante présentation de Nano 2017.

Pour rappel : **Le programme Nano 2017**, dont le chef de file est STMicroelectronics, a pour objectif de développer de nouvelles technologies au meilleur niveau mondial pour la conception et la production des prochaines générations de circuits intégrés. Il vise également à renforcer la structuration de la filière industrielle européenne en micro-nanoélectronique. Le projet veut positionner le cluster de Crolles - Grenoble en **leader dans le domaine des technologies CMOS** (« Complementary Metal Oxide Semiconductor ») digitales avancées.

Ce programme de R&D public-privé d'un montant de quelques 3,5 milliards d'€ sur 5 ans, a reçu un financement de 600 millions d'€ de l'Etat, 400 millions d'€ de l'Europe, 100 millions d'€ des collectivités locales, auxquels s'ajoutent un investissement de 1,3 milliard d'€ sur 5 ans de STMicroelectronics.

Parmi les collectivités : La Région à hauteur de 25M€, le département 28M€, la Metro 10M€ et le Pays Voironnais 2 M€.

L'aide de la CCPG qui s'élève à 28 M€ est allouée à 9 entreprises partenaires situées à Crolles, Bernin et Montbonnot qui sont donc venues présenter leur activité, leur recherche et les créations d'emplois et perspective.

- Taxe **GEMAPI** (Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) : afin de financer le budget prévisionnel le montant annuel de la taxe est porté à 730 000 €. Cette taxe adossée sur les contributions directes locales se traduira de la manière suivante : une fiscalité additionnelle de 0,123 % sur la taxe d'habitation, 0,256% sur le foncier bâti et 0,824% sur le foncier non bâti.
- Mise en place d'une **redevance spéciale** pour que les professionnels et les structures administratives non assujetties à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) soient facturés en fonction du service rendu.
 - Création d'un **office de tourisme intercommunal** qui couvrira l'intégralité du territoire sauf les communes de Chamrousse et Saint-Martin-d'Uriage éligibles à une dérogation.
 - **Harmonisation des règles de prêt** dans l'ensemble des **bibliothèques** du territoire.



Conseil communautaire du 17 octobre 2016

Le 17 octobre la séance a débuté par une présentation du Maire de Chamrousse : projet de développement de la station « Chamrousse Moutain Park 2030 »

- Équipement des polices Municipales du Grésivaudan : achats et rétrocession de radios sécurisées
- Mise en œuvre du plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi
- Accompagnement renforcé vers l'emploi des allocataires du RSA du Grésivaudan
- Convention avec la région pour la mise en œuvre des aides économiques au titre de 2016

Christophe Duret,
Conseiller communautaire

Application du droit des sols (ADS) : qui délivre les permis de construire ?

Nous avons été interpellés par certains Berninois qui avaient compris que la compétence urbanisme était transférée à la Communauté de Communes du Grésivaudan. Celle-ci propose à ses communes de prendre en charge l'instruction de leurs dossiers d'urbanisme, depuis le 1^{er} juillet 2015.

Qu'en est-il du transfert de compétence ou de mutualisation ?

Il n'y a pas eu de transfert de compétence à l'intercommunalité, ni de mutualisation telle que le prévoit la loi NOTRe.

Mais depuis le 1^{er} juillet 2015 la Direction départementale des territoires (DDT) (les anciens services de l'Équipement) n'instruit plus les documents d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, ...) pour le compte des communes. Ainsi en a décidé la loi Alur (pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové).

Les élus communautaires se sont interrogés et trois solutions ont émergé :

- 1/ **Traiter en interne** la gestion du droit des sols **en embauchant une personne compétente**, une solution coûteuse et inadaptée à la taille des petites communes,
- 2/ **Mutualiser l'ADS**, avec le personnel présent dans les communes ayant les compétences,
- 3/ Créer Ex Nihilo, **un service ADS**.

La première solution pour **les petites communes** n'était pas envisageable, car elles **n'ont pas les moyens financiers de recruter un personnel supplémentaire**, surtout que **les demandes d'urbanisme ne sont pas à flux constant**.

La seconde solution s'est heurtée au fait que **le personnel est déjà occupé à 100% de son temps sur les dossiers de sa propre commune**. Si on prend l'exemple de Bernin la personne du service urbanisme occupe le poste à mi-temps et n'a donc pas le temps matériel d'instruire des dossiers d'autres communes en sus de ceux de Bernin.

Les élus communautaires ont donc décidé la création d'un service ADS au sein de la CCG, prestation facturée aux mairies l'utilisant. Pour couvrir le coût de ce service, le choix a été laissé aux communes d'adhérer ou non à ce service. L'instruction des documents d'urbanisme, qui était gratuite auparavant, devient donc **payante pour la commune** et non pour le pétitionnaire.

Bernin a décidé de conserver en direct son ADS pour plusieurs raisons :

- Nous avons les compétences en interne,
- Nous instruisons déjà les demandes depuis longtemps,
- Pour garder plus de proximité avec le pétitionnaire, qui peut venir en mairie rencontrer la personne qui a traité son dossier et qui connaît la commune,
- Proximité toujours, la commission urbanisme où sont représentées les 3 listes, se réunit périodiquement sur des demandes présentant des interrogations particulières,
- Financièrement cela ne changeait rien, car nous aurions dû payer les prestations.

Voilà pourquoi les permis sont délivrés par votre mairie comme dans quelques autres communes du Grésivaudan.



SPORT

GRÉSIVAUDAN TENNIS DE TABLE



Quand une petite balle rencontre un cube...

Il vous est désormais possible de pratiquer le **tennis de table** sur votre commune : en effet, Grésivaudan Tennis de Table a ouvert **une section sur Bernin**. Les entraînements, encadrés par Nicolas ont débuté tous **les mercredis, de 14h à 16h**.

C'est dans la bonne humeur que se retrouvent au CUBE les pratiquants débutants et confirmés dans ce magnifique lieu.

Ce sport qui peut être joué de 7 à 77 ans vous intéresse ?

Contactez Nicolas au 06 77 98 67 39 ou plus d'informations sur : <http://www.cbtt.fr/>

SPORT

SPORT NORDIQUE EN GRÉSIVAUDAN

Stage des vacances de la Toussaint très réussi dans une atmosphère automnale, convivialité et fair play au programme, les enfants ont passé deux jours vraiment sportifs mais aussi dans la bonne humeur.

Au programme de la marche nordique, un tournoi de badminton, de smolball, du poulball ou encore de l'athlétisme, une séance de gym outdoor avec du gainage ; le soleil était au rendez-vous et le sourire sur toutes les lèvres. **Prochain stage** la première semaine des vacances de Noël, **du 19 au 23 décembre**.

QUE DU BONHEUR !



Contact : Betty RAFFIN • sportnordiquegresi@free.fr • 06 83 44 08 04

SOLIDARITÉ

CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

Cadres seniors bénévoles : pour les cadres à la retraite

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association Cadres seniors bénévoles (CSB), offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- Etudiants des Ecoles et Universités : pour les préparer à la vie professionnelle.
- Porteurs de projets de création ou de reprise: pour les aider à préparer leur projet.
- Jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.
- Cadres et Ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi : afin de les accompagner.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utiles aux autres :

www.cadres-seniors.com
Tél : 04 76 04 76 54 • contact@cadres-seniors.com • cadres-seniors-2@orange.fr



HUMANITAIRE

BERNIN BEKAMBA



Les 2 derniers évènements de 2016 ont eu lieu cet automne. **Samedi 17 septembre** vous avez été nombreux à venir malgré la pluie **rencontrer Maguy**, partager le repas champêtre et écouter la Batu-

cada école du plateau des Petites Roches pour un bénéfice de 950 €.

Dimanche 16 octobre, journée de la châtaigne, a été l'occasion pour petits et grands de soutenir notre association en jouant et en achetant de l'artisanat africain pour un bénéfice de 1100 €.

Merci et rendez-vous en 2017 pour de nouvelles manifestations.

Vous pouvez soutenir Maguy toute l'année en faisant un don, pour plus de renseignements : berninbekamba@gmail.com ou apsvt.fr

A CROCHES CHŒUR

« A Croches Chœur » donnera **samedi 17 décembre** à 20h30 à l'église de Bernin un **concert** au programme très varié.

Sous la direction de Olivier Sola, le chœur interprétera des pièces du répertoire profane, du répertoire sacré et des extraits d'opéras baroques, soit 'a capella', soit accompagné au piano/orgue.

Un rendez-vous à ne pas manquer à l'approche de Noël pour un concert dont l'entrée sera **gratuite** (libre participation aux frais).

Contact : Jean-Marc POULET • 06 78 07 00 09 • poulet.jm@orange.fr



SPORT

ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO



Vendredi 25 novembre, ce n'est pas moins de deux mini-bus et presque 20 personnes qui ont pris la route direction Paris. Cette année, notre club a fait l'exploit (le premier avant celui du week-end) de **sélectionner deux équipes**, une en Cadets et une en Juniors pour participer **aux Championnats de France** par équipes de club 2016.

Chaque saison, c'est un événement dans la vie des clubs réussir à se sélectionner d'une part et de réaliser un bon championnat d'autre part, face à des équipes « de regroupement » de régions et/ou de très gros clubs Parisiens avec de gros moyens.

Vous le comprendrez que c'est donc une « petite » surprise pour nous d'avoir obtenu le titre, malgré que nous étions conscients de notre potentiel et que nous nous étions donnés les moyens par des entraînements rigoureux au club (s'entraîner dur pour gagner facilement) et voir lointains (stage au Japon à Tenri fin août 2016). Merci aux judokas du club, au SIZOV (les communes de Bernin, St-Nazaire-les-Eymes, St-Ismier, Montbonnot et Biviers) ainsi qu'à la Communauté de Communes du Grésivaudan qui nous soutiennent.

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE ET DU VIN BLANC

Une sélection en images des moments forts de la fête de la châtaigne et du vin blanc 2016 au Clos Michel. **Un grand merci aux associations** qui ont contribué à rendre une fois de plus cette journée mémorable. Cette année, **la nouveauté fut le réveil de Bernie, la mascotte** de la fête, imaginée par Mme Ghislaine Rousset et fabriquée par un groupe d'enfants de l'école encadré par Nathalie Petroz du service enfance-jeunesse. Encore une belle réussite ! **Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.**



Stand du Comité de Jumelage et de nos amis allemands qui ont fait le voyage depuis Kieselbronn



Manège à pédales



Acrobaties de l'association Cirq'hop



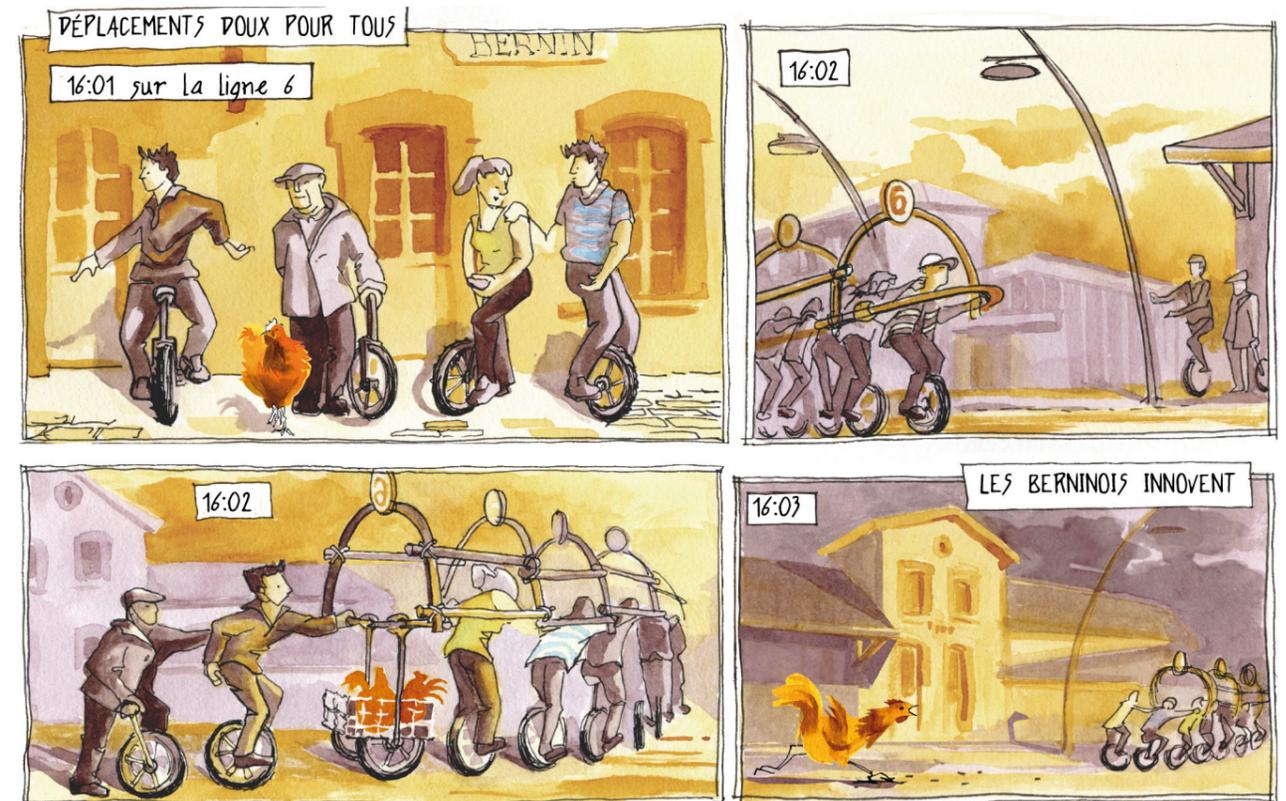
Mervil le magicien



Cœur de la fête au Clos Michel



Bernie, notre nouvelle mascotte entourée par G. Rousset et N. Petroz



Merci au groupe Cirq'hop pour sa prestation de monocycle à la fête de la châtaigne.

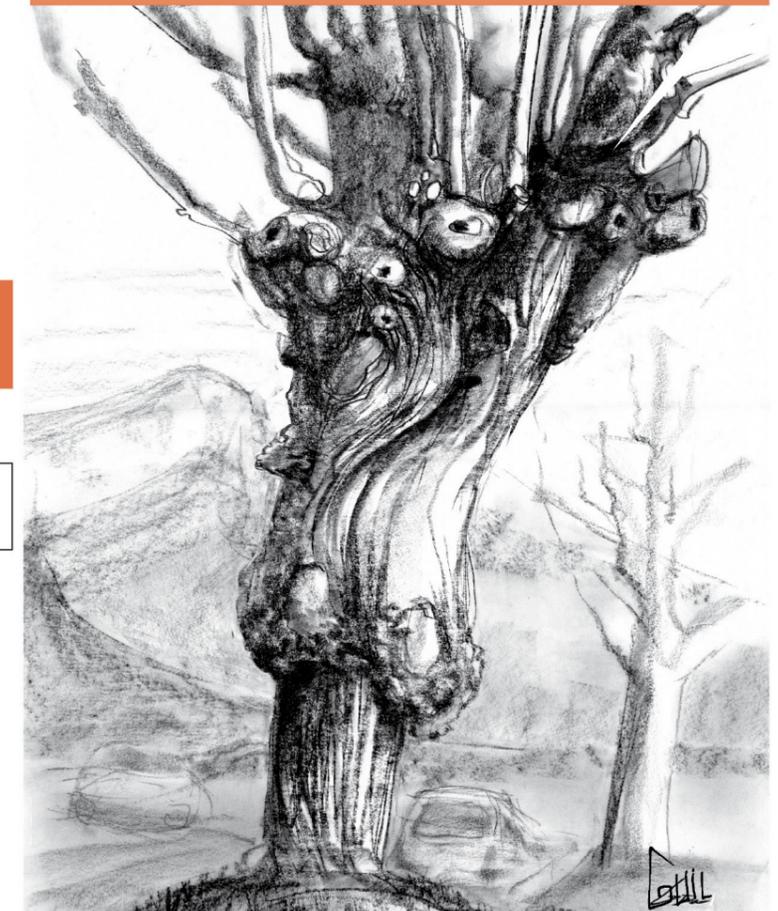
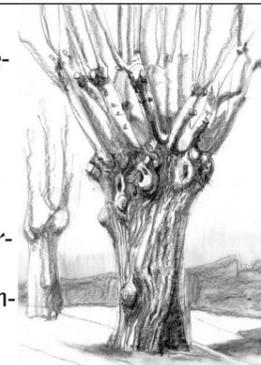
Arbres remarquables de Bernin



Passants, habitants de Bernin, même pressés, vous avez vu cet arbre. Mais où ?

Et maintenant, la réponse à l'énigme du bulletin municipal précédent.

Bien alignée le long de la route départementale, en venant de Grenoble, cette rangée de tilleuls marque l'entrée du village. Celui-là, tout en torsion, a été façonné par des années d'entretien et de taille.



MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE LES SAMEDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE 2016. Veiller à ramener ou à chercher vos livres le vendredi soir.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez retirer vos recommandés et colis et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages (colis).

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

Le 18 décembre : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)

Le 25 décembre : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

Le 1^{er} janvier 2017 : Pharmacie Luu Duc (Crolles)

Le 8 janvier 2017 : Pharmacie Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)

Le 15 janvier 2017 : Pharmacie Silvestre (Domène)

Le 22 janvier 2017 : Pharmacie Blanchard (Champ/Frogès)

Le 29 janvier 2017 : Pharmacie de l'Orchidée (Lancey)

Le 5 février 2017 : Pharmacie Djian (St-Ismier)

Le 12 février 2017 : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE LAURENCE

ROMAN > LE MYSTÈRE HENRI PICK • David Foerkinos • Gallimard

En Bretagne, un bibliothécaire décide de créer la bibliothèque des livres refusés par les éditeurs. Des années plus tard, une jeune éditrice et son conjoint découvrent dans cette bibliothèque un manuscrit d'un certain Henri Pick. Ils sont enthousiastes à la lecture de ce roman et le soumettent à l'édition. Le roman connaît un grand succès alors que l'entourage proche d'Henri Pick ne le voyait jamais lire et encore moins écrire... Commence alors une enquête menée par un ancien critique littéraire pour savoir qui est Henri Pick, pizzaïolo du village et décédé il y a quelques années.

Avec beaucoup de fantaisie, David Foerkinos dénonce l'industrie du livre. Une intrigue originale, une lecture agréable.



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **ErDF : 0 810 050 333 - Conseil clientèle**

> **ErDF : 0 820 333 338 - Dépannage**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau : 09 69 32 34 58**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école. Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer de conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30